

## **Composition et fonctionnement de l'URMLA**

En Alsace, l'Union est composée d'une Assemblée de 40 médecins, élus pour 6 ans.

Soumise au droit privé, financée par les médecins libéraux conventionnés, l'Union est composée de deux collèges, celui des généralistes et celui des spécialistes. Elle regroupe ainsi, en tant que membres, 1 800 généralistes et 1 600 spécialistes.

Le bureau exécutif, renouvelé tous les 3 ans, est également composé de façon paritaire.

Cette assemblée a déterminé un certain nombre d'axes de travail pour les 6 années à venir.

Ils se concrétisent dans la création de commissions comportant chacune un petit nombre d'élus, qui travaillent en collaboration avec les membres permanents de l'Union. Les travaux de ces commissions sont disponibles dans la rubrique « Les commissions ».

L'URMLA, structure d'expertise libérale, dispose d'un mode de fonctionnement totalement indépendant et clairement décentralisé. La dimension régionale lui garantit une force de représentation et d'action unique. Elle constitue aussi un espace professionnel privilégié de réflexion, de rencontres, d'échanges et de propositions sur la pratique médicale des médecins libéraux et sur le développement d'une médecine de qualité.

Rappelons que l'URMLA a créé en 2002 Interface Reso, plateforme de communication médico-sociale qui gère un annuaire de près de 25 000 professionnels du médico-social.

Interface Reso communique par e-mail avec environ 2500 professionnels de santé en Alsace.

Ce service est utilisé par les principales institutions sanitaires et l'ensemble des structures qui s'adressent régulièrement aux libéraux (médecins et paramédicaux)